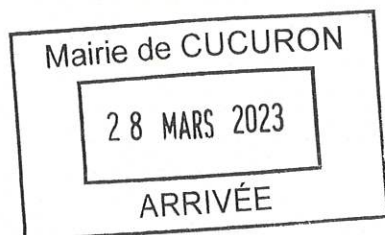


Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires**Affaire suivie par : Sarah MARTIN****Ligne directe : 04 90 14 87 26****Courriel : smartin@vaucluse.cci.fr**

M. Le Maire de Cucuron
M. Philippe EGG
BP 24
31 rue Léonce Briegne
84160 Cucuron

Avignon, le **22 MARS 2023**

N/Réf. : SM/NF - 20-03-2023**Objet : Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Cucuron**

Monsieur Le Maire,

Nous accusons réception du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune que vous nous avez transmis pour étude et avis.

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Vaucluse a bien pris note que le présent projet de modification simplifiée n°1 du PLU concerne uniquement l'évolution du programme d'équipements publics sur le site de l'OAP à savoir le nouveau positionnement de la Mairie sur l'ancienne école des garçons et non plus au sein de l'OAP aux côtés du cinéma et de la salle polyvalente.

Toutefois, la CCI souhaite apporter une réflexion d'ensemble sur les projets du secteur Etang / Pourrières :

- Le projet de délocalisation de la salle polyvalente et de la salle de cinéma sur le parking de l'Etang nous semble pertinent car il permettra à la commune d'accroître son rayonnement culturel. De plus, ces équipements sont déjà localisés à l'extérieur du cœur de village, à proximité du SPAR (Immeuble de l'Eden).
- La délocalisation de l'hôtel de ville à l'extérieur du village nous interroge. Le contexte actuel de redynamisation des cœurs de villes et villages met en avant que la délocalisation des équipements publics à l'extérieur des centralités fragilise l'intégralité du cœur de ville que ce soit d'un point de vue commercial mais aussi résidentiel. De plus, il est envisagé en rez-de-chaussée de l'immeuble de l'Eden la création de commerces de proximité, à côté du SPAR, face à la boulangerie-pâtisserie et à proximité du futur bâtiment pharmacie, boucherie, pôle santé, étude notariale. La volonté communale est d'affirmer une nouvelle centralité commerciale entre la place de l'Étang et le cours Pourrières. L'ensemble de ces projets modifieront à terme le fonctionnement urbain de la commune : la centralité se délocalise vers sur le secteur Etang / Pourrières. Il existe donc un risque important de baisse de fréquentation du centre historique de Cucuron engendrant des difficultés pour les commerces de proximité existants dans le centre ancien. La CCI a déjà constaté sur d'autres communes vauclusiennes de taille comparable à Cucuron que la création d'une nouvelle polarité commerciale à l'extérieur du village entraîne des délocalisations et fermetures de commerces et donc une vacance importante dans le centre historique.

- La CCI relève également que la justification de cette délocalisation est de « répondre aux normes en termes d'accessibilité PMR de la Mairie, d'augmenter la qualité d'accueil et de services offerts aux administrés et d'améliorer les conditions de travail du personnel et des élus ». Toutefois, la CCI a relevé dans le rapport de présentation du PLU en vigueur (page 34) que : « *la commune a fait procéder à des travaux d'accessibilité sur plusieurs équipements (mairie, Poste, rez-de-chaussée du foyer communal) en faveur des personnes à mobilité réduite (PMR)* ».
- Enfin la CCI aimerait connaître les projets de la commune sur le devenir de l'Hôtel de Ville actuel après délocalisation ?

Ainsi, l'ensemble de ces réflexions vise à mettre en garde la commune sur l'impact que pourront avoir à long terme les projets urbains et commerciaux du secteur de l'Etang / Pourrières. Consciente que le présent projet de modification ne concerne que la mise à jour d'une OAP, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse émet donc un avis favorable sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Cucuron sous réserve que le risque d'un tel projet pour la centralité historique soit reconsidéré et mesuré.

Cet avis est émis sous réserve de sa ratification lors d'une prochaine Assemblée Générale de la CCI de Vaucluse.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.



Gilbert MARCELLI
Président